

Rating Action: Moody's attribue les notations d'émetteur A1/Prime-1 au Département de la Seine Maritime ; la perspective est positive

11 Dec 2019

Paris, December 11, 2019 -- Moody's Public Sector Europe (« Moody's ») attribue ce jour une notation A1 d'émetteur à long terme et une notation Prime-1 d'émetteur à court terme au Département de la Seine Maritime (DSM). La perspective de notation est positive.

« Les notations A1/Prime-1 d'émetteur du Département de la Seine Maritime prennent en considération sa bonne performance opérationnelle, un profil de liquidité faiblement risqué et un attachement fort à préserver sa santé financière dont attestent de bonnes pratiques financières et de gestion », souligne Cédric Poynard, analyste au sein du groupe Sub-Sovereign de Moody's et responsable de la notation du DSM. « Les notations prennent également en considération une dette élevée, bien qu'en diminution, et une latitude financière limitée comme pour l'ensemble des départements français ».

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

La décision de notation annoncée aujourd'hui reflète la bonne performance opérationnelle du DSM ainsi qu'un ratio d'épargne brute qui devrait, selon Moody's, demeurer en moyenne supérieur à 11% des recettes de fonctionnement jusqu'en 2023. Après avoir fait face à la baisse régulière des dotations de l'État, l'engagement contractuel de 2018 qui permettra de les stabiliser jusqu'en 2020 est favorable au département. Le DSM a démontré une forte capacité à maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement, notamment de ses frais de personnel, et devrait selon Moody's être en mesure de continuer à le faire dans les prochaines années.

La notation Prime-1 d'émetteur prend acte du profil de liquidité solide et des bonnes pratiques de gestion de trésorerie du département. Le DSM affiche un niveau élevé de trésorerie (proche de 150 millions d'euros en fin d'année 2018) à la faveur d'une gestion saine et de flux de trésorerie prévisibles et réguliers alimentés notamment par les dotations de l'État et les recettes fiscales. Le DSM a par ailleurs accès à des emprunts mobilisables et des lignes revolving pour un total, en décembre 2019, de 75 millions d'euros. Le DSM ne dispose, depuis 2017, d'aucune facilité de liquidité que son important excédent de trésorerie ne rend pas nécessaire.

L'exécutif départemental témoigne d'un attachement fort à la préservation de la santé financière du DSM au travers d'objectifs clairs et d'une vision concertée, mais également via des objectifs de long terme prudents et une planification financière régulièrement réévaluée et contrôlée a posteriori. Le DSM fait preuve de prudence dans sa gestion de la dette qui est, pour 56%, à taux fixe.

Fin 2019, la dette directe et indirecte nette (DDIN) atteindra 1,27 milliard d'euros, un niveau élevé correspondant à 90% des recettes de fonctionnement mais en baisse par rapport à 2016 où elle s'établissait à plus de 105%. Les charges d'intérêt - 2,1% des recettes de fonctionnement - ont été faibles en 2018. La dette devrait diminuer régulièrement même si le Département de la Seine Maritime amorce un nouveau cycle de dépenses d'investissement notamment centrées sur les collèges. La DDIN devrait, estime Moody's, représenter 75% des recettes de fonctionnement d'ici 2022, soit un niveau soutenable.

Tout en prenant acte de la marge de manœuvre dont dispose, en termes de dépenses, le Département de la Seine Maritime, Moody's relève que la réforme fiscale en cours qui concerne l'ensemble des départements français et qui prévoit qu'ils récupèrent une fraction de la TVA en contrepartie de la taxe foncière va restreindre le pouvoir de taux du DSM de même que son autonomie budgétaire.

La notation du Département de la Seine Maritime prend en considération un BCA (Baseline Credit Assessment ou risque de crédit intrinsèque) de a1 et une probabilité de soutien exceptionnel du gouvernement français (Aa2, perspective positive) jugée modérée par Moody's.

ÉLÉMENTS JUSTIFIANT UNE PERSPECTIVE POSITIVE

La perspective de notation positive reflète les perspectives de croissance économique propres à favoriser la

croissance des recettes et à stabiliser les dépenses sociales dans les 12 à 18 mois à venir, ainsi que l'existence de liens étroits entre les collectivités locales et l'État français (noté Aa2, perspective positive).

INTÉGRATION DE LA DIMENSION ESG (CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE)

Dans l'analyse de Moody's, les critères environnementaux n'ont pas d'incidence significative sur le profil de crédit du DSM. Les aspects sociaux ont une influence significative, les prestations sociales versées par le DSM étant étroitement liées au taux de chômage et au vieillissement de la population. La gouvernance influe significativement sur le profil de crédit du DSM ; les normes de gouvernance sont jugées saines comme en attestent les bonnes pratiques financières et de gestion.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER UNE HAUSSE/BAISSE DE LA NOTATION

Des résultats de fonctionnement supérieurs aux anticipations se traduisant par une régression de la dette plus rapide qu'anticipé auraient très probablement une incidence positive sur la notation. De même, une révision à la hausse de la notation de l'État français serait susceptible d'avoir une incidence favorable sur sa notation.

Des niveaux de dette plus élevés qu'attendu et/ou un taux d'épargne brute inférieur aux prévisions, entraînant une dégradation du ratio de dette sur épargne brute, pèseraient sur la notation. Un abaissement de la notation de l'État français aurait très vraisemblablement une incidence négative sur la notation du DSM.

Les indicateurs économiques spécifiques requis par la réglementation européenne ne sont pas disponibles pour cette entité. Les indicateurs économiques nationaux suivants sont pertinents au titre de la notation souveraine prise en considération dans la présente décision de notation de crédit.

Émetteur souverain : Gouvernement français

PIB par habitant (en PPA, USD) : 45 893 (2018 - Données réalisées) - également dénommé « Revenu par habitant »

Croissance du PIB réel (variation en %) : 1,7% (2018 - Données réalisées) - également dénommée « Croissance du PIB »

Taux d'inflation (IPC, variation annuelle de déc./déc. en %) : 1,9% (2018 - Données réalisées)

Solde financier / PIB : -2,5% (2018 - Données réalisées) - également dénommé « Solde budgétaire »

Solde courant / PIB : - 0,6% (2018 - Données réalisées) - également dénommé « Solde extérieur »

Dette extérieure / PIB : [Non disponible]

Niveau de développement économique : Niveau très élevé de résilience de l'économie

Antécédents de défaut de paiement : Aucun cas de défaut de paiement (sur obligations ou prêts) enregistré depuis 1983.

SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU DU COMITÉ DE NOTATION

Un comité de notation a été réuni le 11 décembre 2019 pour discuter de la notation du Département de la Seine Maritime. Les principaux points soulevés à cette occasion ont été les suivants : les fondamentaux économiques de l'émetteur, notamment sa solidité économique; la gouvernance et/ou la gestion de l'émetteur; la solidité budgétaire ou financière de l'émetteur, notamment son profil de dette et le risque systémique dans lequel évolue l'émetteur.

Ce communiqué constitue une traduction en français de « Moody's assigns A1/Prime-1 issuer ratings to the Département de la Seine Maritime; positive outlook ». En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise, la version anglaise prévaudra.

La méthodologie principale utilisée dans le cadre de cette notation est la méthodologie applicable aux émetteurs publics « Regional and Local Governments » publiée en janvier 2018. Pour accéder à cette méthodologie, veuillez vous rendre dans la rubrique « Rating Methodologies » de notre site www.moodys.com.

La pondération de l'ensemble des facteurs de notation est décrite, le cas échéant, dans la méthodologie qui a

servi de référence dans le cadre de la présente décision de notation de crédit.

Cette action de notation se réfère à un nouvel émetteur qui n'était pas noté lors de la diffusion du calendrier de publication des actions souveraines, elle n'est donc pas incluse dans cette publication

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pour les notations couvrant un programme, une série ou une catégorie/classe de dette ou valeur mobilière, le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires applicables à chaque notation d'obligation ou de dette émise ultérieurement de même série ou catégorie/classe de dette, valeur mobilière, ou aux termes d'un programme où les notations sont exclusivement déterminées à partir des notations existantes, conformément aux pratiques de Moody's en matière de notation. Pour l'émission de notations garanties par un garant, le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires relatives à la décision de notation de crédit du garant ainsi qu'aux décisions de notation de crédit des titres garantis. Pour les notations provisoires (provisional ratings), le présent communiqué fournit certaines informations réglementaires relatives à la notation provisoire attribuée, et applicables à la notation définitive susceptible d'être attribuée après l'émission finale de la dette, dès lors que la structure et les conditions de l'opération n'ont pas été modifiées avant l'attribution de la notation définitive de telle manière que la notation puisse en être affectée. Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter sur moodys.com l'onglet « Ratings » correspondant aux notations sur la page de l'émetteur/société pertinent(e).

Pour tous les titres concernés ou entités notées bénéficiant directement d'un support de crédit de la ou des principale(s) entité(s) concernées par cette décision de notation, et dont les notations sont susceptibles d'être révisées à l'issue de la présente décision de notation, les informations réglementaires applicables seront celles de l'entité garante. Il existe des exceptions à cette règle pour les informations réglementaires suivantes dès lors qu'elles sont applicables à la juridiction concernée : Services accessoires (« Ancillary Services »), Informations communiquées à l'entité notée, Informations émanant de l'entité notée (« Disclosure to rated entity, Disclosure from rated entity »).

Les informations réglementaires contenues dans le présent communiqué s'appliquent à la notation de crédit et, le cas échéant, à la perspective dont elle est assortie ou révision de notation correspondante.

Nous vous invitons à vous rendre sur www.moodys.com où vous trouverez des données actualisées vous indiquant l'analyste principal en charge de la notation et l'entité juridique Moody's émettrice de la notation.

Pour consulter les informations réglementaires actualisées pour chacune des notations, veuillez cliquer sur l'onglet Ratings de la page Moodys.com correspondante à l'émetteur ou l'entité concerné(e).

Cedric Poynard
Analyst
Sub-Sovereign Group
Moody's France SAS
96 Boulevard Haussmann
Paris 75008
France
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

David Rubinoff
MD - Sub Sovereigns
Sub-Sovereign Group
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

Releasing Office:
Moody's France SAS
96 Boulevard Haussmann
Paris 75008
France
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
Client Service: 44 20 7772 5454

© 2021 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. et/ou ses concédants et sociétés affiliées (ensemble dénommés « MOODY'S »). Tous droits réservés.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT ÉMISES PAR LES SOCIÉTÉS DE NOTATION DE CREDIT AFFILIÉES A MOODY'S SONT REPRÉSENTATIVES DE LEURS AVIS ACTUELS SUR LE RISQUE DE CRÉDIT FUTUR AUQUEL SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPOSÉES DES ENTITÉS, SUR LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT, SUR LES TITRES DE CRÉANCE OU LES TITRES ASSIMILABLES, ET LES MATÉRIELS, PRODUITS, SERVICES ET INFORMATIONS PUBLIÉES PAR MOODY'S (ENSEMBLE « LES PUBLICATIONS ») PEUVENT CONTENIR LESDITES OPINIONS ACTUELLES. PAR RISQUE DE CRÉDIT, MOODY'S ENTEND LE RISQUE QU'UNE ENTITÉ NE SOIT PAS EN MESURE DE REMPLIR SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES FINANCIÈRES LORSQU'ELLES ARRIVENT À ÉCHÉANCE, AINSI QUE TOUTES PERTES FINANCIÈRES ESTIMÉES EN CAS DE DÉFAUT OU DE FAILLANCE. VOIR LA PUBLICATION APPLICABLE DES SYMBOLES DE NOTATION ET DES DÉFINITIONS DE MOODY'S POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES TYPES D'OBLIGATIONS FINANCIÈRES CONTRACTUELLES INDICÉES DANS LES NOTATIONS DE CREDIT EMISES PAR MOODY'S . LES NOTATIONS DE CRÉDIT NE PORTENT SUR AUCUN AUTRE RISQUE, NOTAMMENT, MAIS SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT EXHAUSTIVE, LE RISQUE DE LIQUIDITÉ, LE RISQUE DE MARCHÉ OU LE RISQUE ASSOCIÉ À LA VOLATILITÉ DES PRIX. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, LES ÉVALUATIONS SANS CREDIT (« ÉVALUATIONS ») ET LES AUTRES AVIS CONTENUS DANS LES PUBLICATIONS DE MOODY'S NE SONT PAS DES DÉCLARATIONS DE FAITS ACTUELS OU HISTORIQUES. LES PUBLICATIONS DE MOODY'S PEUVENT ÉGALEMENT INCLURE DES ESTIMATIONS FONDÉES SUR UN MODÈLE QUANTITATIF DE CALCUL DES RISQUES DE CRÉDIT AINSI QUE DES AVIS ET COMMENTAIRES AFFÉRENTS PUBLIÉS PAR MOODY'S ANALYTICS INC. ET/OU SES AFFILIÉES. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS ET NE FOURNISSENT PAS DE CONSEILS EN PLACEMENT OU DE CONSEILS FINANCIERS, ET LES NOTATIONS DE CREDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS ET NE FOURNISSENT PAS DE RECOMMANDATIONS D'ACHAT, DE VENTE OU DE DÉTENTION DE TITRES EN PARTICULIER. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE CONSTITUENT PAS UNE APPRÉCIATION DE LA PERTINENCE D'UN PLACEMENT POUR UN INVESTISSEUR SPÉCIFIQUE. MOODY'S ÉMET SES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET DIFFUSE SES PUBLICATIONS EN PARTANT DU PRINCIPE QUE CHAQUE INVESTISSEUR PROCÉDERA, AVEC DILIGENCE, POUR CHAQUE TITRE QU'IL ENVISAGE D'ACHETER, DE DÉTENIR OU DE VENDRE, À SA PROPRE ANALYSE ET ÉVALUATION.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE S'ADRESSENT PAS AUX INVESTISSEURS PARTICULIERS ET IL SERAIT IMPRUDENT ET INAPPROPRIÉ POUR LES INVESTISSEURS PARTICULIERS DE PRENDRE UNE DÉCISION D'INVESTISSEMENT SUR LA BASE DE NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRE AVIS OU PUBLICATIONS DE MOODY'S. EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ VOTRE CONSEILLER FINANCIER OU UN AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES CI-CONTRE SONT PROTÉGÉES PAR LA LOI, NOTAMMENT, MAIS SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT EXHAUSTIVE, PAR LA LOI RELATIVE AU DROIT D'AUTEUR, ET AUCUNE DE CES INFORMATIONS NE PEUT ÊTRE COPIÉE OU REPRODUITE, REFORMATÉE, RETRANSMISE, TRANSFÉRÉE, DIFFUSÉE, REDISTRIBUÉE OU REVENDUE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, NI STOCKÉE EN VUE D'UNE UTILISATION ULTÉRIEURE À L'UNE DE CES FINS, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, SOUS QUELQUE FORME OU MANIÈRE QUE CE SOIT ET PAR QUICONQUE, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DE MOODY'S.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES AVIS ET PUBLICATIONS DE MOODY'S NE SONT PAS DESTINÉS À ÊTRE UTILISÉS PAR QUICONQUE EN TANT QUE RÉFÉRENCE, AINSI QUE CE TERME

EST DÉFINI À DES FINS RÉGLEMENTAIRES, ET ELLES NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉES DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT QUI PUISSE LES CONDUIRE À ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME UNE RÉFÉRENCE.

Toutes les informations contenues ci-contre ont été obtenues par MOODY'S auprès de sources considérées comme exactes et fiables par MOODY'S. Toutefois, en raison d'une éventuelle erreur humaine ou mécanique, ou de tout autre facteur, lesdites informations sont fournies « TELLES QUELLES » sans garantie d'aucune sorte. MOODY'S met en œuvre toutes les mesures de nature à garantir la qualité des informations utilisées aux fins de l'attribution d'une notation de crédit et la fiabilité des sources utilisées par MOODY'S, y compris, le cas échéant, lorsqu'elles proviennent de tiers indépendants. Néanmoins, MOODY'S n'a pas un rôle de contrôleur et ne peut procéder de façon indépendante, dans chaque cas, à la vérification ou à la validation des informations reçues dans le cadre du processus de notation ou de préparation de ses publications.

Dans les limites autorisées par la loi, MOODY'S et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants et fournisseurs se dégagent de toute responsabilité envers toute personne ou entité pour toutes pertes ou tous dommages indirects, spéciaux, consécutifs ou accidentels, résultant de ou en connexion avec les informations contenues ci-contre, ou du fait de l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser l'une de ces informations, et ce même si MOODY'S ou l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs a été informé au préalable de la possibilité de telles pertes ou de tels dommages tels que, sans que cette liste ne soit limitative: (a) toute perte de profits présents ou éventuels, (b) tous dommages ou pertes survenant lorsque l'instrument financier concerné n'est pas le sujet d'une notation de crédit spécifique donnée par MOODY'S.

Dans les limites autorisées par la loi, MOODY'S et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants et fournisseurs se dégagent de toute responsabilité pour tous dommages ou pertes directs ou compensatoires causés à toute personne ou entité, y compris, mais sans que cette liste ne soit limitative, par la négligence (exception faite de la fraude, d'une faute intentionnelle ou plus généralement de tout autre type de responsabilité dont la loi prévient l'exclusion) de MOODY'S ou de l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs, et pour tous dommages ou pertes directs ou compensatoires résultant d'un événement imprévu sous le contrôle ou en dehors du contrôle de MOODY'S ou de l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs et résultant de ou en lien avec les informations contenues ci-contre ou résultant de ou en lien avec l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser l'une de ces informations.

AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LE CARACTÈRE EXACT, OPPORTUN, COMPLET, COMMERCIALISABLE OU ADAPTÉ À UN USAGE PARTICULIER DE TOUTE NOTATION DE CREDIT, EVALUATION, AUTRE OPINION OU INFORMATION N'EST DONNÉE OU FAITE PAR MOODY'S SOUS QUELQUE FORME OU MANIÈRE QUE CE SOIT.

Moody's Investors Service, Inc., agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de MOODY'S Corporation (« MCO »), informe par le présent document que la plupart des émetteurs de titres de créance (y compris les obligations émises par des sociétés et les obligations municipales, les titres de créances négociables, les billets à ordre ou de trésorerie et tous autres effets de commerce) et actions de préférence faisant l'objet d'une notation par Moody's Investors Service, Inc. ont, avant l'attribution de toute notation de crédit, accepté de verser à Moody's Investors Service, Inc., pour les avis et les services de notation de crédit fournis, des honoraires allant de \$ 1.000 à environ \$ 5.000.000. MCO et Moody's Investors Service appliquent également un certain nombre de règles et procédures afin d'assurer l'indépendance des notations de crédit de Moody's Investors Service et des processus de notation de crédit. Les informations relatives aux liens susceptibles d'exister entre les dirigeants de MCO et les entités faisant l'objet d'une notation, et entre les entités ayant fait l'objet de notations de crédit attribuées par Moody's Investors Service et ayant par ailleurs déclaré publiquement auprès de la SEC détenir une participation supérieure à 5% dans MCO, sont diffusées chaque année sur le site www.moodys.com, dans la rubrique intitulée « Shareholder Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy ».

Conditions supplémentaires pour l'Australie uniquement : Toute publication de ce document en Australie s'effectue conformément à la licence australienne pour la fourniture de services financiers (AFSL) de la filiale de MOODY'S, MOODY'S Investors Service Pty Limited (ABN 61 003 399 657 AFSL 336969) et/ou de MOODY'S Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (le cas échéant). Ce document s'adresse exclusivement à des investisseurs institutionnels (« wholesale clients ») au sens de l'article 761G de la loi australienne sur les sociétés de 2001 (« Corporation Act 2001 »). En continuant à accéder à ce document depuis l'Australie, vous déclarez auprès de MOODY'S être un investisseur institutionnel, ou accéder au

document en tant que représentant d'un investisseur institutionnel, et que ni vous, ni l'établissement que vous représentez, ne vont directement ou indirectement diffuser ce document ou son contenu auprès d'une clientèle de particuliers (« retail clients ») au sens de l'article 761G de la loi australienne sur les sociétés de 2001. La notation de crédit MOODY'S est un avis portant sur la qualité de crédit attachée au titre de créance de l'émetteur, et non un avis sur les titres de capital de l'émetteur ou toute autre forme de titre mis à disposition d'investisseurs particuliers.

Conditions supplémentaires pour le Japon uniquement : Moody's Japan K.K. (« MJKK ») est une agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de Moody's Group Japan G.K., elle-même filiale à cent pour cent de Moody's Overseas Holdings Inc., elle-même filiale à cent pour cent de MCO. Moody's SF Japan K.K. (« MSFJ ») est une agence de notation de crédit filiale à cent pour cent de MJKK. MSFJ n'est pas une organisation de notation statistique reconnue au niveau national (« Nationally Recognized Statistical Rating Organization » ou « NRSRO »). En conséquence, les notations de crédit attribuées par MSFJ constituent des notations de crédit « Non-NRSRO » (« Non-NRSRO Credit Ratings »). Les notations de crédit « Non-NRSRO » sont attribuées par une entité qui n'est pas une organisation de notation statistique reconnue au niveau national et, en conséquence, le titre ayant fait l'objet d'une notation ne sera pas éligible à certains types de traitements en droit des Etats-Unis. MJKK et MSFJ sont des agences de notation de crédit enregistrées auprès de l'Agence Financière Japonaise (« Japan Financial Services Agency ») et leurs numéros d'enregistrement respectifs sont « FSA Commissioner (Ratings) n°2 » et « FSA Commissioner (Ratings) n°3 ».

MJKK ou MSFJ (le cas échéant) informe par le présent document que la plupart des émetteurs de titres de créances (y compris les obligations émises par des sociétés et les obligations municipales, les titres de créances négociables, les billets à ordre ou de trésorerie et tous autres effets de commerce) et actions de préférence faisant l'objet d'une notation par MJKK ou MSFJ (le cas échéant) ont, avant l'attribution de toute notation de crédit, accepté de verser à MJKK ou MSFJ (le cas échéant) pour les avis et les services de notation de crédit fournis, des honoraires allant de 125.000 JPY à environ 550.000.000 JPY.

MJKK et MSFJ appliquent également un certain nombre de règles et procédures afin d'assurer le respect des contraintes réglementaires japonaises.